

CANDIDATURE

A envoyer avant le 10 janvier 2025

Parle-nous de ton film préféré : en texte, en vidéo, en dessin, comme tu veux ! Et envoie-nous tes motivations pour devenir critique cinéma du Jury du 36e festival Jeunes Bobines ! 

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse

.....

E-mail :

.....

Téléphone portable :

Téléphone portable n°2 :

Je m'engage sur toute la durée du projet Jury Jeune, du parcours culturel jusqu'à la cérémonie de palmarès du festival Jeunes Bobines.

Fait à le / / 202..

Signature

AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour les mineurs

Je soussigné.e

.....

autorise mon fils / ma fille, à participer au projet de Jury Jeune, à être présent.e aux ateliers du parcours culturel, à visionner tous les films en compétition, à partager les différents temps d'échanges.

Je m'engage à assurer tous ses trajets, jusqu'au Cairn pour le parcours culturel des premières étapes, et durant tout le festival du 28 février au 4 mars 2025.

Je partage mon contact pour covoiturer.

Fait à, le / / 202..

Signature

C'EST QUOI ÊTRE JURY JEUNE CRITIQUE CINÉMA ?

- Découvrir le monde, les codes et l'envers du décor du cinéma.
- S'initier à l'analyse de films et comprendre les techniques de réalisation des films.
- Échanger ses impressions, émotions, réflexions avec les autres membres du Jury Jeune.
- Argumenter ses idées mais aussi prendre en compte celles des autres lors des discussions.
- Rencontrer des professionnels du cinéma et de la culture.
- Vivre au cœur d'un festival avec ses bénévoles, ses partenaires et son équipe.
- Déterminer un palmarès collectivement et décerner 3 prix :
 - Prix du meilleur long métrage en compétition
 - Prix du meilleur court métrage en compétition
 - Prix d'interprétation Jeunes Bobines

Ce projet permet de découvrir le cinéma par l'apprentissage et l'analyse de films, tout en se formant à travers les rencontres avec des professionnels et l'éducation à l'image.

CONTACT

Camille Stice, médiatrice culturelle du Cairn

jeunesbobines@lansenvercors.fr

07 85 72 10 02 | 04 76 95 50 05

Le Cairn, 180 rue des écoles 38250 Lans en Vercors

www.festivaljeunesbobines.fr

Le festival
JEUNES BOBINES
recherche...

... son **Jury Jeune**
Critique cinéma !

Tu aimes
le cinéma ?

Tu as entre 13 et 18 ans ?

Tu aimes échanger
autour des films ?

Tu rêves de vivre une
expérience de Jury
dans un festival ?

**INSCRIS-TOI AVANT LE 10 JANVIER 2025,
EN ENVOYANT TA CANDIDATURE AU CAIRN**

www.festivaljeunesbobines.fr

LE CAIRN
LANS EN VERCORS

DEVENIR JURY JEUNE

ÉTAPE 1 → SORTIE À LA CINÉMATHEQUE & ANALYSE D'IMAGES

- **Où ?** A la cinémathèque de Grenoble, organisateur du Festival du Film Court en Plein Air
- **Quand ? Mercredi 12 février**, à 13h30 au Cairn et retour à 18h30 (selon circulation)
- **Pour faire quoi ?** Atelier sur l'histoire du cinéma, animation ludique sur l'analyse d'images et visionnage de courts métrages.
> Goûter offert par le Cairn.

ÉTAPE 2 → IMMERSION AU FESTIVAL À VOUS DE VOIR !

- **Où ?** À la Vence Scène, St Egrève
- **Quand ? Samedi 22 février**, à 9h au Cairn et retour à 17h
- **Pour faire quoi ?** Découverte du Festival et ses coulisses avec l'équipe, séances de films courts & longs, échange avec le ciné-club et le Jury des rencontres, animation fond vert & rencontre invité.
> Petit-déjeuner offert par la Vence Scène à 9h30
> Prévoir le pique-nique / Goûter offert par le Cairn

Les horaires sont susceptibles d'être légèrement modifiés en fonction de la programmation.

ÉTAPE 3 → JURY JEUNE DU 36e Festival Jeunes Bobines

- **Où ?** Au Cairn, à Lans en Vercors
- **Quand ? Du vendredi 28 février au mardi 4 mars 2025**, à partir de 11h ou 13h selon les jours.

Sélection des candidatures et confirmation des inscriptions : lundi 13 janvier 2025.
Une priorité sera donnée aux nouveaux inscrit.e.s n'ayant jamais participé au projet, en fonction du nombre de candidatures reçues.

ORGANISATION

Le Jury Jeune s'engage à participer :

- Au parcours culturel en amont, qui les prépare à leur rôle au sein du Festival.
- A toutes les séances en compétition : 6 séances avec un court et un long métrage (en VF ou VOSTFR) projetés en après-midi et/ou soirée, pendant le festival du 28 février au 4 mars 2025.
- A la cérémonie de palmarès et remise des prix le mardi 4 mars, à 20h au Cairn.
- Et à se rendre au festival par ses propres moyens.

Le festival s'engage à :

- Accompagner les jurés, lors du parcours culturel et pendant le festival dans leur découverte du monde du cinéma.
- Prendre en charge les jeunes au départ du Cairn pour les emmener en minibus sur les lieux des sorties (étapes 1 & 2) en amont du festival
- Pendant le festival, le groupe est pris en charge par une professionnelle du cinéma. Un repas est assuré le midi ou le soir, à la cantine du festival, en fonction du programme de visionnage de films.

TARIF

Une contrepartie financière de **70€ par jeune** est demandée pour l'ensemble du projet Jury Jeune (pour l'encadrement par des professionnels, les entrées cinéma, transports et repas).

Après la sélection des candidats, le règlement pourra se faire par virement bancaire, en espèces ou par chèque. Les Pass Région et Carte Tattouo sont acceptés (selon les montants restants).

Autorisation de captation de l'image / de la voix

Cette autorisation a pour vocation de vous laisser la possibilité, en tant que représentant légal d'un mineur, d'autoriser ou de refuser la captation, la diffusion de **l'image** (fixe ou animée) ou **l'enregistrement de la voix** ou **l'affichage du nom** de votre enfant dans le cadre du **projet culturel de Jury Jeune** coordonné par Le Cairn en amont et pendant le Festival Jeunes Bobines.

La participation au projet de Jury Jeune peut faire l'objet de reportages photo et vidéo, d'enregistrement vocal ou de diffusion de leur travail. Ces captations pourront être utilisées comme outils de valorisation des projets du Cairn et du Festival Jeunes Bobines, sur tous types de supports (papier, visuel, numérique, presse) à titre non-commercial.

La durée de la cession des présents droits est de 50 ans à partir de la première fixation de l'image.

L'utilisation des images, documents écrits ou sonores des participants relève des droits à l'image et du respect de la propriété intellectuelle. Les données personnelles sont les informations qui permettent d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Elles sont protégées par divers instruments juridiques concernant le droit à la vie privée, dont notamment la loi Informatique, fichiers et libertés de 1978, la directive 95/46/CE au niveau communautaire ainsi que la Convention n°108 pour la protection des données personnelles du Conseil de l'Europe.

A REMPLIR PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DU JEUNE

Je soussigné.e [Nom Prénom]

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant
[Nom Prénom]

- autorise la captation de l'image / la voix de l'enfant
 n'autorise pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.

Découpe et envoie ta candidature
avant le 10 janvier 2025.

